

Télépéage



Ce service permet de franchir rapidement les barrières de péage et d'optimiser la gestion de vos déplacements sur l'ensemble du réseau autoroutier français.

LA PRESTATION en bref

Avec le service Télépéage vous bénéficiez :

- De la fourniture du badge Autoroutes Paris Rhin Rhône (APRR) qui vous garantit un accès à des voies réservées aux barrières de péage. 
- D'une reconnaissance automatique qui permet de franchir la barrière sans aucune intervention du conducteur.
- D'un reporting détaillé des coûts pour suivre et optimiser les dépenses.
- De tarifs négociés et d'une facturation mensualisée.



Comment ça marche ?

Les PLUS +

- Arval commande le badge en vous exonérant **du dépôt de garantie.**
- Arval fournit et renouvelle **votre badge gratuitement.** Frais à prévoir si badge perdu, volé ou non restitué.
- Sur Autoroute vous empruntez les voies réservées⁽¹⁾ signalées par un pictogramme  (ponts et viaducs inclus).
- Vous recevez un reporting détaillé permettant une plus grande maîtrise des coûts ainsi que leur traçabilité.
- Récupération grandement facilitée de la TVA sur frais autoroutiers déductibles.
- En cas de perte ou de vol, Arval s'occupe de la mise en opposition.

(1) Seuls les véhicules de Classe 1 et 2 ont accès aux voies réservées.

- **Vous supprimez les "frais de service péage"** pour les conducteurs utilisant leur carte Carburant & Multi-énergie.
- Configuration possible du badge pour autoriser le conducteur à régler certains parkings signalés par le picto  (Vinci par exemple)
- **Zéro avance de trésorerie et plus de justificatifs à conserver** grâce à une transaction dématérialisée.
- **Livraison personnalisée :** une adresse d'envoi par compte client.
- **Aucun engagement de durée,** les badges peuvent être restitués à tout moment.

▶ OPTION
Vous recevez **une facture Carburant & Multi-énergie + Télépéage consolidée** si vous avez souscrit les 2 prestations.

LES ATOUTS

Gain de temps : vous êtes libéré de la gestion des notes de frais et réduisez le temps passé aux tâches administratives.

Economique : maîtrise des coûts et traçabilité, suppression des frais de service péage prélevés par les pétroliers en cas d'utilisation de la carte Carburant & Multi-énergie.

Responsable : vous limitez les émissions de CO₂ en augmentant la fluidité des passages au péage et facilitez les trajets des conducteurs.

